



COMMANDEMENT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNÉES À DJIBOUTI

Direction de l'Infrastructure de
la Défense de Djibouti



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (AAPC)

I. MODE DE PASSATION :

Le présent avis a pour objectif de recueillir les candidatures en vue de la passation d'un accord-cadre relatif à l'entretien des réseaux et installations de collectes des eaux usées.

II. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Adresse : Direction de l'infrastructure de la défense de Djibouti
SP 40191
00200 HUB ARMÉES
Pièce 109
Tél. : 21.45.11.38 / 21.45.12.64
Courriel : marie-therese.baret-begin@intradef.gouv.fr ou fabienne.zilio@intradef.gouv.fr

III. OBJET DU MARCHÉ

Le présent accord-cadre concerne la maintenance et l'exploitation des réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble des sites appartenant aux FFDJ.

Les installations concernées sont implantées sur les différentes emprises des FFDJ.

Le marché est découpé en deux (2) lots géographiques :

- Lot n° 1 : Quartier Massart, Brière de l'Isle, Monclar, Gabode 3, DAT et DIRISI AMBOULI.
- Lot n° 2 : Ilot du héron, base navale, quai n° 9, escale marine, toutes autres emprises (ARTA, DIRISI la Doudah, DPMU la Doudahetc) et villas extérieures).

La consultation donnera lieu à la notification d'un marché à bons de commande.

IV. DURÉE DU MARCHÉ :

Le marché sera conclu pour une période d'un an à compter de sa date de notification. Il pourra être prorogé, par le représentant du pouvoir adjudicateur, trois (3) fois, pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre (4) ans.

V. ESTIMATION DU PROJET

Le montant estimé des prestations susceptibles d'être confiées au titulaire s'élève à **300 000 000 FDJ/TTC par lot pour 4 ans.**

VI. PRESELECTION DES CANDIDATURES :

Les sociétés intéressées par le projet de marché sont invitées à se signaler **par écrit** au plus tôt auprès du correspondant suivant :

✓ marie-therese.baret-begin@intradef.gouv.fr



Au vu des éléments de candidature communiqués à l'initiative de l'entreprise ou à la demande de l'administration, la DID décidera sous 3 jours ouvrés de remettre ou non le dossier de consultation.

Cette décision discrétionnaire s'appuiera en particulier sur l'analyse des capacités techniques et financières du candidat. Les candidats devront notamment pouvoir justifier :

- D'un chiffre d'affaire minimum de 10 000 000 DJF/TTC ;
- D'une expérience significative sur des chantiers et/ou marché d'entretien des réseaux et installations de collectes des eaux usées.

Nota : Cette présélection permet uniquement d'accéder au dossier de consultation et ne lie pas l'administration lors de l'examen complet et ultérieur des candidatures.

VII. LIEU DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque soumissionnaire présélectionné auprès de la section achats infrastructure de la DID, pièce 108, exclusivement du dimanche au jeudi de 06h30 à 12h30.

La DID est située dans une enceinte militaire (base aérienne 188). Toute personne non munie d'un badge d'accès désirant retirer un dossier, devra prévenir 24 heures avant le jour du retrait, le rédacteur de marchés ou le chef de la section achats infrastructure au **21.45.11.38 et 21.45.12.64**.

VIII. DATE LIMITE DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Mardi 12 février 2019

IX. DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES

Mardi 12 mars 2019